

Décision n° DEC112824DR12
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

Vu la décision n° DEC081485DR12 du 1^{er} mars 2008 nommant Mme Chantal MAHE Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 31 décembre 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Mme Chantal MAHE dans l'unité du CNRS n° UMS 2196.

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Marseille, le 14 décembre 2011

Le directeur de l'unité

M. Ivan DEKEYSER

Visa du délégué régional du CNRS

M. Younis HERMES

Visa du chef d'établissement partenaire

M. Yvon BERLAND